

SYNTHESE

COMPTE-RENDU D'ACTIVITÉ DE CONCESSION 2023

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE DES CÔTES- D'ARMOR

enedis



**Enedis • Développement et exploitation
du réseau public de distribution d'électricité**

**EDF • Fourniture d'électricité
aux tarifs réglementés de vente**

L'année 2023 pour Enedis, au plan local



L'année 2023 a été marquée par les tempêtes CIARAN et DOMINGOS qui ont fortement mis à l'épreuve le réseau. Lors de ces événements, les techniciens d'Enedis, accompagnés des entreprises partenaires, ont fait preuve d'un engagement extrêmement fort pour rétablir au plus vite l'électricité.

Après deux hivers tendus d'un point de vue de la sécurité d'approvisionnement, la dynamique de la consommation française est nettement baissière depuis l'automne 2022 et s'accompagne d'une forte montée en puissance du raccordement des ENR.

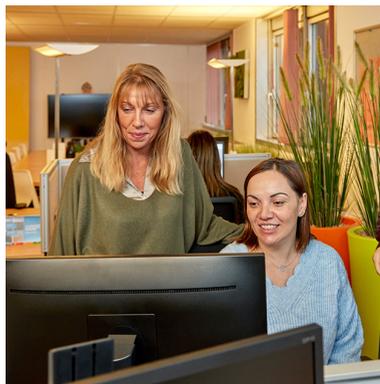
Enfin, dans la continuité du PIH et à l'aune de sa nouvelle qualité **d'Entreprise à Mission**, Enedis a pour ambition d'être un service public à impact positif pour la planète, les femmes et les hommes, ainsi que pour les territoires.

Je souhaite que ce compte-rendu d'activité soit une nouvelle occasion d'enrichir la vision et le dialogue entre nous, autour des enjeux nationaux et locaux au cœur desquels se trouve ce maillon essentiel qu'est le réseau public de distribution d'électricité.

L'année 2023 pour EDF, au plan local

Pendant la crise énergétique de 2023, EDF a renforcé son engagement auprès des ménages aux revenus modestes en déployant des mesures d'accompagnement significatives pour le paiement des dettes d'électricité.

Cet accompagnement s'est traduit par la collaboration étroite du Pôle Solidarité d'EDF Commerce Ouest avec les acteurs sociaux des Côtes-d'Armor. Les interventions organisées par Gwenola Riou, correspondante Solidarité d'EDF pour les Côtes-d'Armor, auprès des travailleurs sociaux des Collectivités, des partenaires de médiation sociale et des associations ont porté sur les conseils en économies d'énergie, les dispositifs d'aides existants, comme le chèque énergie et le FSL (EDF est le premier bailleur privé du FSL après les collectivités), et les mesures d'accompagnement en cas d'impayés.



Pour rappel, EDF a procédé de son initiative à l'arrêt des coupures pour impayés et maintenu en 2023 son dispositif de réduction de puissance pour tous les usagers de la concession, renforçant ainsi son engagement dans la lutte contre la précarité énergétique.

Le renouvellement des contrats de concession

Au 31 décembre 2023, la plupart des contrats de concession ont été renouvelés puisque 301 contrats de concession ont été conclus avec les autorités concédantes sur la base du nouveau modèle de contrat de concession (2017). À ces 301 contrats, s'ajoutent 31 contrats précédemment renouvelés ou modifiés, contenant des stipulations proches de celles du nouveau modèle, soit un total de 332 contrats modernisés sur 376 contrats de concession. Des échanges se poursuivent en vue de renouveler les derniers contrats d'anciens modèles.

L'année 2023 pour Enedis, au plan national

Le 27 juin, Enedis est devenue la première grande « entreprise à mission » du secteur de l'énergie au sens de la loi PACTE. Cette nouvelle étape est une façon de poursuivre la dynamique engagée avec son Projet industriel et humain. Les engagements environnementaux et sociétaux d'Enedis se concrétisent désormais dans ses statuts avec une raison d'être :

« Agir pour un service public de la distribution d'électricité innovant, performant et solidaire. Raccorder la société au défi collectif d'un monde durable ».

Les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, sont une opportunité pour Enedis de mettre en place des solutions de branchements pérennes et innovantes telles que les bornes électriques événementielles et de raccorder des sites de compétitions de l'événement au réseau public de distribution afin de limiter le recours aux groupes électrogènes, réduisant ainsi de 80 % les émissions de CO₂ liées à l'énergie.

L'année 2023 pour EDF, au plan national

EDF a poursuivi sa contribution à l'effort national de sobriété énergétique en aidant ses clients à consommer mieux et moins dans un contexte de prix de l'électricité encore élevé en 2023. Cela s'est traduit par les « défis utiles » et par la mise en avant, à la demande de l'État, de l'option tarifaire Tempo auprès des clients Particuliers au TRV pouvant avoir intérêt à y souscrire.

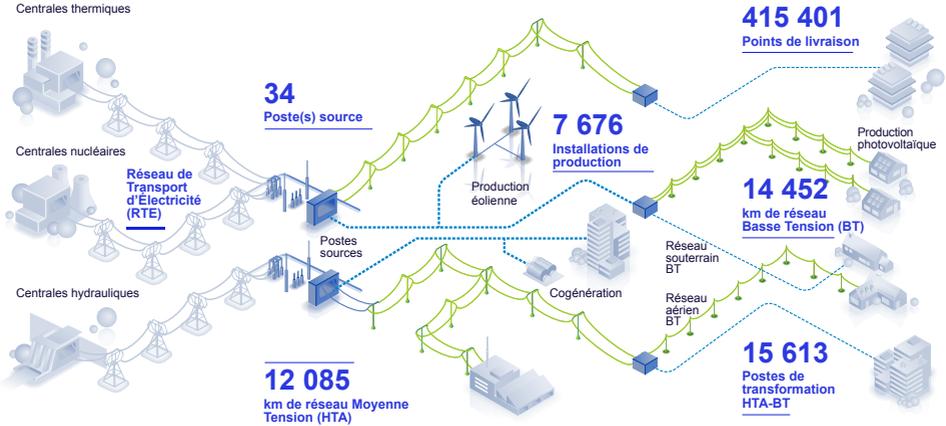
EDF a eu des échanges nourris avec la FNCCR et France Urbaine, tout au long de l'année, dans le cadre du groupe de travail sur le TRV. Voici certains des thèmes abordés : le mouvement de prix des TRV au 01/02/23, l'accompagnement des clients en difficulté de paiement et les actions de lutte contre la précarité énergétique en lien avec les collectivités, l'évolution du portefeuille de clients au TRV.

Évolutions tarifaires en 2023

- Le tarif d'utilisation du réseau public d'électricité (TURPE 6 HTA-BT) porte une hausse tarifaire moyenne de + 6,51 % au 1^{er} août 2023, hors taxes et contributions.
- Le TRVE a augmenté de 15 % TTC en moyenne au 1^{er} février, puis de 10 % au 1^{er} août, dans le contexte du bouclier tarifaire mis en place par le Gouvernement.

Le développement et l'exploitation du réseau public de distribution d'électricité en 2023

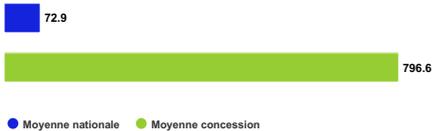
Le réseau public de distribution d'électricité



La qualité de desserte

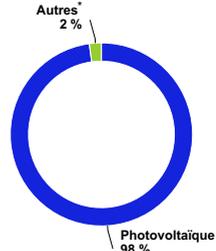
Critère B hors RTE (en min)

Durée moyenne de coupure des clients BT, hors incidents RTE (en min)



Les producteurs sur la concession

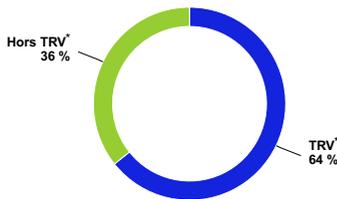
Répartition du nombre de producteurs



* Producteurs d'énergie d'origine éolienne, hydraulique, cogénération, biomasse.

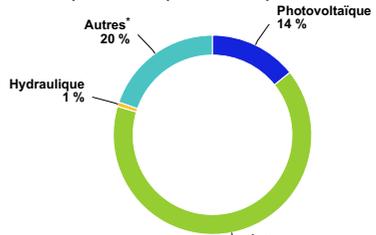
Le nombre de consommateurs

Répartition du nombre de consommateurs



* Tarifs réglementés de vente

Répartition de la puissance des producteurs

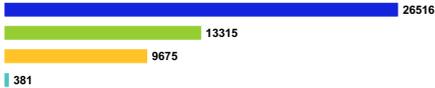


* Cogénération, biomasse...

La fourniture d'électricité aux tarifs réglementés de vente en 2023

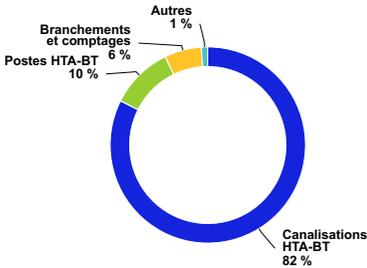
Les investissements et le patrimoine

Investissements Enedis sur la concession (k€)



- Raccordements
- Performance du réseau dont Linky™
- Exigences environnementales et réglementaires
- Logistique

Répartition de la valeur nette comptable des ouvrages



Les raccordements à la concession

Répartition des raccordements d'installations de production neuves réalisés



- En BT et de puissance ≤ à 36 kVA
- En BT et de puissance comprise entre 36 et 250 kVA
- En HTA

Répartition des raccordements d'installations de consommation neuves réalisés



- En BT et de puissance ≤ à 36 kVA
- En BT et de puissance comprise entre 36 et 250 kVA
- En HTA

Les clients Tarif Bleu

Répartition des clients Tarif Bleu résidentiel et non résidentiel (en nombre de clients)



Répartition des consommations des clients Tarif Bleu résidentiel et non résidentiel (en MWh)



- Tarif Bleu résidentiel
- Tarif Bleu non résidentiel

Souscriptions dans l'année Tarif Bleu résidentiel



Résiliations dans l'année Tarif Bleu résidentiel



La mensualisation

Clients mensualisés Tarif Bleu résidentiel



Clients bénéficiant de la facturation électronique Tarif Bleu résidentiel



L'Accompagnement Énergie

Clients Tarif Bleu résidentiel ayant bénéficié d'un Accompagnement Énergie sur l'année



Les pourcentages sont donnés en fonction du nombre total de clients Tarif Bleu résidentiel.

Les utilisateurs du réseau public de distribution d'électricité (RPD)

Les utilisateurs raccordés au RPD sont les clients consommateurs, qui soutirent de l'électricité au réseau et les clients producteurs qui injectent de l'électricité sur celui-ci. Ils sont présentés dans les tableaux ci-après.

Total des clients (Concession)			
	2022	2023	Variation en %
Nombre de clients	411 372	415 401	1,0 %
Énergie acheminée (en MWh)	3 886 747	3 769 151	-3,0 %
Acheminement facturé* (en k€)	163 415	169 299	3,6 %

* Hors acheminement en compteurs.

Installations de production (Concession)						
	2022			2023		
	Nombre	Puissance raccordée [*]	Quantité d'énergie produite ^{**}	Nombre	Puissance raccordée [*]	Quantité d'énergie produite ^{**}
Photovoltaïque	5 526	73 373	65 962 020	7 513	98 697	77 473 302
Éolien	67	465 755	756 256 451	64	453 355	965 619 005
Hydraulique	10	4 988	2 953 987	9	4 988	3 187 442
Autres	85	123 439	363 936 255	90	136 343	326 709 230
Total	5 688	667 555	1 189 108 713	7 676	693 383	1 372 988 979

* La puissance est exprimée en kVA pour les producteurs raccordés en BT et en kW pour ceux en HTA. ** En kWh.

Canalisations HTA mises en service (en m) (Concession)		
	2022	2023
Souterrain	131 902	54 193
Torsadé	0	0
Aérien nu	847	1 958
Total	132 749	56 151
Dont pour information		
<i>Extension</i>	78 597	17 288
<i>Renouvellement¹</i>	8 895	25 344
<i>Renforcement</i>	45 257	13 519

¹ L'information qui est communiquée dans cette partie correspond principalement à du renouvellement pour obsolescence et à des déplacements d'ouvrages.

Canalisations BT mises en service (en m) (Concession)

	2022	2023
Souterrain	37 909	39 763
Torsadé	22 537	24 790
Aérien nu	-35	21
Total	60 411	64 574
Dont pour information	-	-
<i>Extension</i>	19 487	23 135
<i>Renouvellement¹</i>	35 326	35 169
<i>Renforcement</i>	5598	6270

¹ L'information qui est communiquée dans cette partie correspond principalement à du renouvellement pour obsolescence et à des déplacements d'ouvrages.

La qualité de l'électricité

Sur votre concession, le temps de coupure moyen par client BT a représenté :

Durée moyenne annuelle de coupure (en min) (Concession)

	2022	2023	Variation
Toutes causes confondues (critère B)	130	797	513 %
Toutes causes confondues hors incidents exceptionnels (critère B HIX)	129	117	-9 %
<i>Dont origine RTE (incident sur le réseau de transport)</i>	0	0	-
<i>Dont incident sur le réseau public de distribution</i>	92	81	-12 %
<i>Dont travaux sur le réseau public de distribution</i>	37	36	-1 %

Ce taux de satisfaction est constitué des clients très satisfaits et assez satisfaits.

86,8 %

C'est le taux des clients satisfaits des prestations d'Enedis

Des travaux respectueux de l'environnement

Travaux réalisés en techniques discrètes sur réseaux HTA et BT (en %) (Concession)		
	2022	2023
En agglomération	87 %	80 %
Hors agglomération	90 %	85 %
En zone classée	-	100 %
Total	90 %	83 %

Les investissements du concessionnaire

Pour l'année 2023, les investissements d'Enedis au périmètre national ont représenté **4,9 milliards d'euros**. Sur votre concession, ces investissements sont présentés ci-après :

Investissements Enedis (en k€) (Concession)		
	2022	2023
I. Raccordements des utilisateurs consommateurs et producteurs	17 047	26 516
II. Investissements pour l'amélioration du patrimoine	24 785	22 991
<i>II.1 Investissements pour la performance et la modernisation du réseau</i>	15 250	13 315
<i>II.2 Investissements motivés par des exigences environnementales et des contraintes externes</i>	9 535	9 676
III. Investissement de logistique	294	381
IV. Autres investissements	0	3
Total (= I + II.1 + II.2 + III + IV) (en k€)	42 126	49 891

Les flux financiers

Outre sa participation au titre de l'article 8, le concessionnaire apporte son concours financier aux investissements que vous réalisez en qualité de maître d'ouvrage (redevance R1-R2, PCT, aides FACE).

Montants (en k€) (Concession)		
	2022	2023
Redevance part R1	864,2	1 161,7

Montants (en k€) (Concession)

	2022	2023
Redevance part R2	700,2	914,5
Participation « article 8 »	617,7	1 009,4

Le montant de PCT versé par Enedis au cours de l'exercice 2023 est de 460 625 €

Les éléments financiers d'exploitation

Montants (en k€) (Concession)

	2022	2023
Total des produits d'exploitation	214 972	214 345
Total des charges d'exploitation	182 409	237 243
Total des produits d'exploitation - total des charges d'exploitation	32 563	-22 898
Contribution à l'équilibre - Charges supplémentaires	4 263	0
Contribution à l'équilibre - Produits supplémentaires	0	16 757
Total des produits - total des charges y compris contribution à l'équilibre	28 301	-6 140

La valeur des ouvrages concédés au 31/12/2023

Ouvrages concédés (en k€)

	Valeur brute comptable	Valeur nette comptable	Valeur de remplacement	Provisions de renouvellement
Canalisations HTA-BT	963 087	539 201	1 325 426	52 442
Postes HTA-BT et transformateurs	160 695	68 063	227 261	13 961
Branchements et comptages	305 271	188 875	383 641	14 936
Ouvrages collectifs de branchement	16 164	10 950	20 546	0
Autres biens	13 461	6 894	14 753	23
Total	1 458 678	813 982	1 971 627	81 362

92%

des clients particuliers se déclarent satisfaits d'EDF

Les clients de la concession

La concession de fourniture d'électricité concerne des sites de puissance inférieure ou égale à 36 kVA.

Dans le cadre de la concession, les tarifs proposés sont le Tarif bleu résidentiel pour les clients Particuliers, et le Tarif bleu non résidentiel pour les professionnels et collectivités (selon les critères d'éligibilité définis à l'article L.337-7 du code de l'énergie).

Le tableau synthétique ci-après rend compte des volumes concernés pour votre concession (les recettes sont exprimées hors contributions et hors taxes).

Total Tarif Bleu (Concession)

	2022	2023	Variation (en %)
Nombre des clients	272 343	268 634	-1,4 %
Énergie facturée (en MWh)	1 377 606	1 339 978	-2,7 %
Recettes (en k€)	226 770	279 554	23,3 %

EDF accompagne les clients de votre concession, notamment en leur délivrant un conseil tarifaire lors de leurs appels téléphoniques. EDF est aussi aux côtés des clients qui lui font part d'une difficulté de paiement et reste à leur écoute pour trouver une solution adaptée à leur situation personnelle.

Les clients peuvent aussi gérer directement leur contrat et suivre leur consommation à partir des outils numériques qu'EDF met à leur disposition (espace client, solution Suivi Conso, appli EDF & MOI).

Accompagnement des clients (en nombre, sur votre concession)

	2023
Nombre de conseils tarifaires	33 466
Nombre d'Accompagnements Énergie	2 425

EDF propose aux clients de la concession des modalités de paiement souples et personnalisées, ainsi qu'un support dématérialisé : la facture électronique.

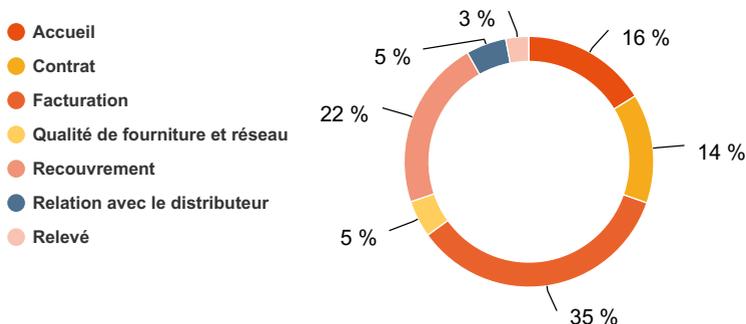
Facture électronique à fin 2023 (en %)

	2023
Evolution 2022/23 du nombre de clients Particuliers de votre concession avec facture électronique	1,7 %

Réclamations écrites (Concession)

	2022	2023	Variation (en %)
Courrier	1 428	1 388	-2,8 %
Internet	6 519	9 020	38,4 %

Répartition par motif des réclamations écrites pour l'année 2023



Les dispositifs d'aide aux clients en difficulté

Au titre de la lutte contre la précarité énergétique, EDF déploie son action selon trois axes : l'aide au paiement, l'accompagnement des clients en difficulté, la prévention. S'agissant de l'aide au paiement, EDF met notamment en œuvre le chèque énergie et fait connaître le dispositif.

Chèques énergie (Concession)

	2022	2023	Variation (en %)
Nombre de clients pour lesquels un chèque énergie a été pris en compte au cours de l'exercice*	21 377	20 983	-1,8 %

* La valeur 2022 n'inclue pas les chèques exceptionnels de 100 et 200 euros.

Les réclamations écrites des clients Particuliers

Le soin apporté au traitement des réclamations constitue un facteur de satisfaction des clients. EDF rend compte des réclamations écrites des clients Particuliers de la concession, de leur typologie et de leur délai de traitement.

95,0%

C'est le taux de réponses sous 30 jours aux réclamations (concession)

Votre contact Enedis

Régis SICARD

Directeur Territorial
06 60 77 03 03
regis-s.sicard@enedis.fr

Votre contact EDF

Frédéric COSPEREC

Directeur du Développement Territorial Côtes
d'Armor
06 09 79 80 24
frederic.cosperec@edf.fr



Vous pouvez consulter la version digitale
de la synthèse en flashant
le QR code ci-dessus



Société Anonyme à directoire et à conseil de surveillance

Tour Enedis - 34 place des Corolles
92079 Paris La Défense CEDEX - France
Capital de 270 037 000 euros
444 608 442 R.C.S Nanterre
www.enedis.fr



Société Anonyme
22-30 avenue de Wagram
75382 Paris Cedex 08 - France
Capital de 2000466841 euros
552 081 317 R.C.S Paris
www.edf.fr